

# TERRITOIRE

## VALLÉE DE L'HÉRAULT

LE MAGAZINE  
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES n° 18  
VALLÉE DE L'HÉRAULT Été 2023

DOSSIER

## UN PLAN POUR MIEUX TRIER NOS DÉCHETS

P.7

SUPPLÉMENT

CONCOURS DES VINS :  
LE PALMARÈS  
CAHIER CENTRAL



[www.cc-vallee-herault.fr](http://www.cc-vallee-herault.fr)

HABITAT  
& COMMERCE :  
FAITES LE MUR !

P. 14

SÉCHERESSE :  
POUR L'EAU, CHAQUE  
GESTE COMPTE !

P. 18

**VALLÉE DE L'HÉRAULT**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



# SOMMAIRE



La Boissière est riche de petit patrimoine bâti, comme cette fontaine, et autres captages, croix, lavoir, oratoire...

**4**  
**L'ACTU**  
Les nouvelles du territoire



**27**  
**AQUÌ**  
La page Occitane de votre mag



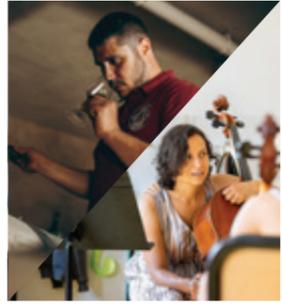
**28**  
**D COMME... DURABLE**  
Annick&Charly, ferrailleurs d'art | Plan d'action biodiversité



**30**  
**DANS LE RÉTRO**  
Retour en images sur les événements de la CCVH...



**12**  
**PORTRAITS**  
S. Rodriguez | P. Coste



**23**  
**SECRETS D'ICI**  
Les pépites locales

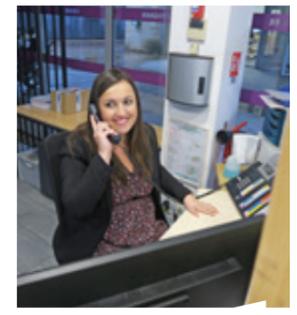


**31**  
**EN PRATIQUE**  
Contacts, services, horaires...

**14**  
**EN ACTION**  
Les services et les projets



**25**  
**ACTEURS**  
Les initiatives et actualités sur le territoire



## ÉDITO

### UNE RESPONSABILITÉ COLLECTIVE

À l'heure où les agressions d'élus, en particulier des maires, font la une de la presse, il me paraît nécessaire de parler de responsabilité. Il est tellement facile de rendre les élus de proximité responsables de tout ce qui ne va pas, surtout quand un intérêt particulier vient à l'encontre de l'intérêt général.

Sa responsabilité, chacun des maires présents au sein du conseil communautaire l'assume pleinement, tout comme à l'intercommunalité le président et tous les vice-présidents. Nous portons ensemble la responsabilité des choix que nous faisons pour le territoire, pour demain, pour l'intérêt général.

Il y a cependant des sujets sur lesquels, quel que soit l'engagement des élus, nous portons, nous citoyens, collectivement, une responsabilité. C'est d'ailleurs cela être citoyen, c'est être un « membre actif » de la vie de sa ville ou de son village, de son territoire, de son pays. Certains sujets ne peuvent se contenter de la démocratie de représentation : nous tous, nous devons faire bloc et agir collectivement.

Les grands sujets qui nous occupent, comme la transition énergétique et écologique, sont de ceux-là. Quels que soient la pertinence des choix de vos élus et leur engagement, c'est collectivement et chacun à notre place, chacun dans nos rôles, chacun avec conscience, que nous pourrions avancer et réussir le changement. Nous portons tous la responsabilité de nos actes. Cela s'appelle la liberté.



**Jean-François Soto**  
Président de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault

**TERRITOIRE n°18** - Été 2023  
Édité par Communauté de communes Vallée de l'Hérault, 2 parc d'activités de Camalcé BP15 - 34150 GIGNAC. Tél. : 04 67 57 04 50  
contact@cc-vallee-herault.fr - www.cc-vallee-herault.fr  
**Directeur de la publication** : Jean-François Soto, président de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault - **Comité de rédaction** : agents et partenaires de l'intercommunalité - **Rédaction en chef** : Gilles Cohen - **Rédaction et mise en page** : Pauline Bousquet, avec la contribution de Saskia Leblon & Calandreta La Garriga à Gignac - **Photo de couverture** : V. Bartoli - **CCVH** - **Conception maquette** : Sedicom - **Impression** : JF Impression, Montpellier.  
**Dépot légal** : juillet 2023. ISSN : 2649-5333 (imprime) - 2778-0325 (en ligne).  
Territoire est imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement, par un fabricant labellisé :



**FACEBOOK**

**+9 087**  
personnes aiment ça

**SUIVEZ-NOUS**

Communauté de communes Vallée de l'Hérault



## Pôle d'échanges, le chantier est lancé

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault a démarré les travaux d'aménagement du Pôle d'échanges multimodal (Pem) à Gignac le 12 juin dernier. Mis en service au printemps 2024, il remplacera la gare routière de Gignac et offrira de nouveaux services pour faciliter les déplacements doux. Sur 8 300 m<sup>2</sup>, on trouvera 6 quais pour les cars interurbains Lio, des services de location de vélos et d'autopartage, des emplacements sécurisés sous abris pour les vélos et des bornes de recharge de véhicules électriques. Dans un souci environnemental, les 82 places de stationnement seront désimperméabilisées et 54 arbres et de nombreux massifs adaptés au climat méditerranéen seront plantés.

Ce projet de 5,3 M€ TTC (comprenant les études, les acquisitions foncières, les travaux, dont la construction de la future Maison de la mobilité) est soutenu par le Département, la Région et l'État, en particulier dans le cadre du plan France Relance et du Fonds Vert. En parallèle, à la rentrée de septembre, l'intercommunalité lancera aussi la construction de la passerelle piétonne et cyclable enjambant l'A750 et reliant le lycée au Pem. Ce dernier sera par ailleurs desservi par le futur service de Transport à la demande qui sera mis en place début 2024 en vallée de l'Hérault.



En cahier central de ce magazine, découvrez le palmarès complet du millésime 2023 et retrouvez les médaillés d'or à la vinothèque de la Maison du Grand Site de France à Aniane.

## VITI-VINI

### 46 médailles décernées

Les 80 membres du jury de dégustation du Concours des vins de la vallée de l'Hérault se sont réunis au Château de Granoupiac le 20 avril dernier, un événement organisé avec le soutien de la Région. Ils ont récompensé 46 vins pour ce millésime 2023, dont 20 rouges, 12 blancs, 8 rouges de garde et 6 rosés. 70 % d'entre eux sont issus d'une agriculture environnementale certifiée et 13 domaines sont labellisés Vignobles & Découvertes. Le rendez-vous "Vinissime" qui s'est déroulé le 16 juin à St-Bauzille-de-la-Sylve, a réuni les participants au concours et les amateurs de nos bons vins locaux pour des dégustations en musique avec le groupe Goosie.

[vins-vallee-herault.fr](https://vins-vallee-herault.fr)  
Facebook Concours des vins Vallée de l'Hérault  
Instagram @concoursvinsherault



## La semaine des mobilités

Du 16 au 22 septembre, c'est la semaine européenne des mobilités en vallée de l'Hérault. Pour l'occasion, la communauté de communes organise divers rendez-vous. Au programme : stand avec RézoPouce lors du marché de Gignac, café mobilité, mais aussi présentation des chantiers du futur Pôle d'échanges multimodal et de la future passerelle. Des animations surprises vous attendent, notamment avec le réseau des bibliothèques, Passerelle insertion et d'autres partenaires. Soyez au rendez-vous !

Bientôt plus de renseignements sur [www.cc-vallee-herault.fr](http://www.cc-vallee-herault.fr)



## Bienvenue en vallée de l'Hérault

Comme chaque année, la communauté de communes convie les nouveaux habitants du territoire à une soirée d'accueil pour découvrir les services publics intercommunaux et échanger avec des techniciens et des élus autour d'un buffet apéritif. Cette année, elle aura lieu le **jeudi 14 septembre** à partir de 18h30, au 2 parc d'activités de Camalcé à Gignac.

Installé sur le territoire entre août 2022 et septembre 2023 ? Vous avez jusqu'au 7 septembre inclus pour vous manifester par mail : [communication.ccvh@cc-vallee-herault.fr](mailto:communication.ccvh@cc-vallee-herault.fr) ou par téléphone : 04 67 67 16 78 et ainsi participer à ce rendez-vous convivial incontournable. \*Pour les inscriptions par mail, veuillez préciser vos : nom / prénom / nombre d'adulte(s) et nombre et âge du(des) enfant(s) éventuel(s) participant(s) / commune / téléphone et mail.



© G. Cohen - CCVH

## SPORTS

### Le ballon ovale pour tous

Pour faire écho au lancement de la Coupe du monde de rugby dans notre territoire labellisé Terre de jeux 2024, la communauté de communes organise une journée "rugby pour tous" le samedi 16 septembre au stade du lycée agricole de Gignac. Toute la journée, ateliers d'initiation pour enfants et challenges techniques pour ados et adultes (sans contact) seront proposés. Le matin sera axé sur le rugby inclusif (rugby adapté ou fauteuil). L'après-midi, un petit tournoi de touch rugby féminin sera au programme. Cette journée est ouverte à toutes et tous sans inscription (sauf le matin pour les structures médico-sociales). Venez nombreux !



Un événement porté par la communauté de communes avec la participation du lycée agricole, RCO Salagou cœur d'Hérault, Ecole de rugby des Gorges d'Hérault, Comité départemental 34 de rugby, Ligue Occitanie de rugby, Hérault Sport.

[service.sports@cc-vallee-herault.fr](mailto:service.sports@cc-vallee-herault.fr)

## ÉCONOMIE

### 835 000 € pour aider 38 entreprises locales

Depuis 2019, l'intercommunalité a soutenu les projets de 38 entreprises, dont 15 commerces de proximité, en leur accordant 835 270 € d'aides à l'immobilier, permettant de lever plus de 2,4 M€ d'aides dont 803 656 € de la Région. Trois nouvelles PME-PMI vont bénéficier de ces aides : BBC isolation à St-André-de-Sangonis, à hauteur de 40 000 € pour la création de ses locaux sur l'écoparc cœur d'Hérault, le Mas Palat à Gignac, à hauteur de 24 000 € pour l'extension des locaux du moulin, et la cave Fonjoia à St-Saturnin-de-Lucian, à hauteur de 18 200 € pour l'amélioration du bâtiment et de l'outil de production. De plus, deux commerces de proximité vont être soutenus : Marielle Maury - En compagnie des perdrix à Aniane, à hauteur de 32 496 €, pour la création de son atelier d'artisanat d'art, et L'épingle à linge, à hauteur de 5 198 €, pour la création d'une laverie à St-André-de-Sangonis.

## ÉCONOMIE

### Bienvenue aux nouvelles entreprises

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault accueille de nombreuses entreprises dans ses neuf parcs d'activités économiques à Aniane, Gignac, Le Pouget, Montarnaud, Saint-André-de-Sangonis et Saint-Pargoire. Au mois d'août, le concept store de prêt-à-porter féminin et masculin "Palma Pop" ouvrira ses portes au sein de l'espace commercial Cosmo à Gignac. Nous lui souhaitons la bienvenue !

[www.cc-vallee-herault.fr](http://www.cc-vallee-herault.fr) / Entreprendre / Implanter / Parcs d'activités



CULTURE

### Célébrons notre patrimoine

Samedi 16 et dimanche 17 septembre, l'ancienne abbaye d'Aniane ouvre ses portes à l'occasion des **Journées européennes du patrimoine**. Le temps d'un week-end, venez découvrir ce lieu remarquable et profiter d'une **programmation gratuite** pour tous les âges. Au programme, ateliers petit archéologue, aquarelle et photographie, visites guidées sur l'histoire des lieux, mais aussi sur la colonie pénitentiaire ou le street art, et enfin, une conférence sur les castellas avec Laurent Schneider, directeur de recherche au CNRS.

HABITAT

### Rénovissime : les aides aux travaux bientôt de retour

La communauté de communes a lancé en 2012 le Programme d'intérêt général (PIG) Rénovissime, en partenariat avec l'Anah. Renouvelé tous les cinq ans, il accompagne les propriétaires dans leurs **projets de rénovation** par le biais d'aides financières et de permanences. Le PIG 2018-2023 s'achève fin juillet. Il a permis d'aider les propriétaires de plus de **400 logements** à hauteur de 6 M€, dont **600 000 € de l'interco**, sur un montant de travaux de près de 15 M€. Le PIG sera reconduit cet automne. En attendant, un service minimum d'accompagnement est maintenu pour les dossiers accordés en cours de travaux et la gestion des signalements de mal logement.



[www.renovissime-valleeherault.fr](http://www.renovissime-valleeherault.fr)

CULTURE

### Rendez-vous avec l'histoire

En 2022, la communauté de communes a acquis un remarquable **tailloir roman** à figure de vieillard provenant d'Aniane. Il s'agit d'un élément décoratif sculpté qui prenait probablement place dans le cloître. **Jusqu'au 5 février 2024**, le tailloir est exposé au **musée Henri Prades à Lattes**, dans le cadre de l'exposition "Septimanie, Languedoc et Roussillon entre Antiquité et Moyen-âge", en partenariat avec Montpellier 3M, l'Etat, l'Inrap et ASM



Archéologie. Une vingtaine d'autres pièces exposées proviennent de **fouilles archéologiques** qui ont eu lieu sur notre territoire. Ne manquez pas ce rendez-vous avec votre histoire !

SPORTS

### Tous en selle avec "Musette & bicyclette"

Samedi 21 et dimanche 22 octobre, à l'occasion du fascinant week-end Vignobles & Découvertes, la communauté de communes vous invite à remonter le temps et participer à un **rassemblement d'engins non motorisés au Pouget**. Un week-end pour échanger et se balader sur l'un ou plusieurs des trois parcours proposés entre passionnés de **vélos vintage**. Look rétro fortement recommandé !



Inscriptions à partir du 1<sup>er</sup> septembre sur [www.saintguilhem-valleeherault.fr](http://www.saintguilhem-valleeherault.fr)

DOSSIER



# UN PLAN POUR MIEUX TRIER NOS DÉCHETS



➤ Réduire les quantités de déchets enfouis est l'objectif principal du Syndicat Centre Hérault, partagé par les trois communautés de communes membres : Vallée de l'Hérault, Clermontais et Lodévois-Larzac. Ensemble, les quatre entités lancent une réorganisation des modes de collecte pour favoriser le tri des emballages.

➤ La nouvelle organisation des collectes, c'est :  
 ➤ du porte-à-porte en secteur pavillonnaire, soit 3/4 des foyers  
 ➤ des points tri de proximité accessibles 24h/24 et 7j/7 dans les centres et rues étroites  
 ➤ un service adapté pour les habitats isolés  
 ➤ un objectif : diviser par deux la quantité de déchets enfouis d'ici 2025

➤ En 2022, la communauté de communes a fourni aux habitants des 28 communes :  
 ➤ 1 848 bacs / poubelles  
 ➤ 664 bioseaux  
 ➤ 218 composteurs  
 ➤ 325 920 sacs biodégradables

➤ En 2022, la communauté de communes a collecté :  
 ➤ 1,3 million de bacs  
 ➤ 1 730 tonnes de déchets de cuisine soit 42 kg/an/habitant  
 ➤ 7 311 tonnes de déchets ménagers résiduels soit 178 kg/an/habitant



## LES DÉCHETS NON TRIÉS SONT ENFOUIS ET COÛTENT CHER

Les déchets déposés dans les bacs gris ne sont **ni recyclés, ni valorisés**. Ils sont dirigés et enfouis à l'ISDND (Installation de stockage des déchets non dangereux) à Soumont (*photo ci-dessous*). Chaque année, la quantité de déchets qu'il est possible d'acheminer sur ce site d'enfouissement doit être réduite car sa **capacité d'enfouissement est limitée** et son exploitation doit prendre fin en 2031.

▶▶ **En cœur d'Hérault, les déchets enfouis représentent la moitié du poids total des déchets ménagers produits par les habitants, soit plus de 20 000 tonnes chaque année.** ◀◀

Des quantités réduites mais un **coût de la fiscalité en augmentation**. Le montant de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) appliquée à chaque tonne de déchets enfouis n'a cessé de s'accroître depuis plusieurs années et **va plus que doubler d'ici 2025**, passant de 25€/tonne enfouie à 65€/tonne.



À terme, les déchets non triés devront être exportés à l'extérieur du territoire, ce qui **augmentera encore la note** ! À l'inverse, les déchets recyclables ou valorisables qui sont captés et dirigés vers les filières appropriées permettent de générer des recettes et de contribuer à couvrir le coût de la gestion des déchets.

**A**fin de limiter la hausse des coûts de gestion des déchets des habitants et de répondre aux exigences réglementaires, un nouveau service de collecte des déchets ménagers du territoire va démarrer en fin d'année 2023, dans un premier temps sur onze communes de la vallée de l'Hérault.

## OPTIMISER LA COLLECTE ET LE TRI DES DÉCHETS

Depuis près de vingt ans, l'intercommunalité est engagée dans une démarche de réduction des déchets résiduels et s'est associée au Syndicat Centre Hérault et aux communautés de communes du Lodévois et Larzac et du Clermontois pour **optimiser la collecte et le tri**.

Après la simplification des consignes de tri en 2021 (tous les emballages se trient) et le déploiement de points d'apport volontaire pour les déchets de cuisine dans les cœurs de villages, la réorganisation de la gestion des déchets ménagers se poursuit à l'échelle du cœur d'Hérault.

▶ **Répondre aux objectifs fixés par l'Etat**

Épuisement des ressources naturelles et énergétiques et enfouissement sont certains des méfaits de la société de consommation, du gaspillage et d'un tri mal réalisé. Des constats alarmants actuels découlent le **renforcement des exigences** des lois récentes imposant la réduction des déchets, l'**augmentation de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP)** et donc du coût des centres d'enfouissement.

Pour répondre aux objectifs fixés par l'Etat et **réduire de moitié en cinq ans** la quantité de déchets résiduels non valorisés en vallée de l'Hérault, il est nécessaire de mieux trier et de limiter la quantité de déchets enfouis.

▶▶ **70 % des déchets jetés dans votre poubelle grise sont recyclables ou valorisables.** ◀◀



▶ **Réduire le coût de l'enfouissement**

Très coûteux, l'enfouissement à Soumont (*encadré ci-contre*) représente une **dépense en perpétuelle croissance** qui incombe à l'intercommunalité et donc à ses habitants. Il est urgent d'agir ensemble pour limiter l'impact de cette hausse tarifaire et son impact sur les usagers.

Atteindre cet objectif permettra de répondre aux exigences réglementaires mais pas seulement. Cela signifie aussi une réduction de l'impact de nos déchets sur l'environnement, mais aussi des **coûts de service stabilisés** pour l'habitant et pour la collectivité.

## DÈS LE 27 NOVEMBRE DANS 11 COMMUNES DU TERRITOIRE

Centre du village et rues étroites



▶ **Tous les déchets du quotidien** seront collectés dans les colonnes ou en point d'apport pour les déchets de cuisine.

Secteur pavillonnaire



▶ **Les déchets du quotidien** seront collectés par bacs. Seuls le verre et les textiles et chaussures resteront dans les colonnes.

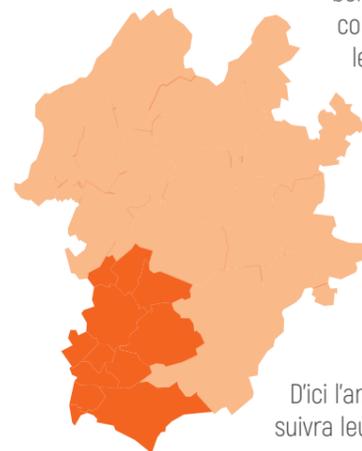
Habitat isolé (mas ou hameau)



Le nouveau service de collecte des déchets ménagers sera mis en place **à partir du 27 novembre 2023**. Il sera adapté aux différentes typologies d'habitat, ainsi qu'aux contraintes liées aux secteurs géographiques, telles que les contraintes d'accès des véhicules de collecte et les capacités de stockage des bacs individuels des habitations.

▶ **Onze communes concernées dès fin 2023**

Au total, 5 000 foyers vont être les premiers à bénéficier de la réorganisation des collectes. Les onze communes les plus proches du centre de tri de Saint Thibéry, où sont acheminés les emballages, sont concernées dès la fin de l'année : **Bélarça, Campagnan, Plaissan, Popian, Le Pouget, Pouzols, Puilacher, Saint-Bauzille-de-la-Sylve, Saint-Pargoire, Tressan et Vendémian.**



D'ici l'année 2025, tout le territoire suivra leur exemple.

▶ **Trois zones pour une collecte adaptée**

Chaque commune a été divisée en trois zones avec pour chacune un mode de collecte adapté :

- **collecte de tous les bacs de tri en porte-à-porte pour 3/4 des foyers** dans les secteurs pavillonnaires de la vallée de l'Hérault (semaine paire ordures résiduelles et déchets de cuisine, semaine impaire emballages-papiers et déchets de cuisine).
- **accès 24h/24 et 7j/7 à des colonnes et points tri de proximité** avec votre badge d'accès pour les habitants de cœurs de villages et de rues étroites, soit moins d'1/4 des foyers. Ce service adapté se trouvera **au plus proche de votre habitation** et vous permettra de trier l'ensemble de vos déchets sans attendre les jours de collecte. Vous n'aurez plus à stocker les bacs à votre domicile et les trottoirs seront plus propres et accessibles.
- mise en place de points tri de proximité ou d'une collecte en porte-à-porte selon les conditions d'accès et la pertinence pour les habitats isolés (mas ou hameau).



## Un nouveau centre de tri pour l'Ouest Hérault



Au printemps, le centre de tri de nouvelle génération construit à Saint-Thibéry (photos), au fond de la carrière des Roches Bleues, a démarré son activité après plus d'un an de travaux. Il s'agit d'une installation de transit, de regroupement, de tri ou de préparation en vue de la réutilisation des déchets non dangereux issus des collectes sélectives.

Après une phase de test et d'ajustements, le centre est opérationnel dès cet été pour traiter les emballages (papiers, cartons, plastiques) triés et déposés dans les bacs jaunes par les habitants de neuf intercommunalités, dont la Communauté de communes Vallée de l'Hérault.

Douze tris (ou séparateurs) optiques automatiques dotés de caméras, sont contrôlés par douze agents de tri pour assurer le bon cheminement de 26 000 tonnes de déchets à recycler ou revaloriser chaque année pour commencer. Plus de dix filières de récupération seront ainsi mobilisées.



► Dès la rentrée de septembre, avant le démarrage de cette nouvelle organisation, les habitants des premières communes concernées seront informés des nouvelles modalités. ◀◀

À partir du mois de septembre, les habitants des onze communes où la réorganisation des collectes sera effective dès la fin du mois de novembre, seront informés par différents moyens. Des réunions publiques seront organisées pour répondre à toutes les questions. Chaque foyer sera visité par un ambassadeur qui vous informera des nouveautés et vous remettra, selon votre cas, un bac jaune pour la collecte des emballages en porte-à-porte, ou bien un badge d'accès pour les points tri de proximité.

## ET APRÈS ?

L'ensemble des nouveaux équipements déployés intégrera des dispositifs de suivi individuel, qui permettront, à terme, de mieux connaître le comportement de tri et de pouvoir réinterroger la facturation du service en valorisant les usagers qui font l'effort de bien trier leurs déchets.

Actuellement, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères est établie selon la typologie de logement sans tenir compte de la production de déchets par l'habitant.

Dans les années à venir, une tarification incitative pourrait être mise en place. Elle correspondrait à l'utilisation des services de collecte par les habitants, avec une part fixe et une part variable, à l'instar du paiement de nos consommations en eau et en électricité. Déjà effective dans d'autres territoires, elle est plus juste et a su faire ses preuves !

## ADOPTER L'ESPRIT ZÉRO DÉCHET AVEC LA RÈGLE DES 5 R

1. Refuser le déchet (ex : stop-pub...)
2. Réduire la quantité de déchets produits (ex : couches lavables, courses en vrac...)
3. Réutiliser (don d'objets à la Ressourcerie de St-André-de-Sangonis en vue de leur réemploi, répare-café, revente en ligne...)
4. Recycler (trier, déposer en déchèteries...)
5. Rendre à la terre (compostage, tri des déchets de cuisine dans le bac vert à destination de la plateforme de compostage d'Aspiran...)

## INTERVIEW



Véronique Neil,  
vice-présidente à l'environnement



### Pourquoi trier nos déchets ?

Au-delà de l'aspect financier, le bénéfice de cette démarche est environnemental. Trier, recycler et valoriser ses déchets signifie aussi réduire la consommation de ressources naturelles et d'énergie en réutilisant des matières qui ont déjà été extraites et transformées. Le recyclage des déchets triés permet à la fois de produire de nouveaux emballages et objets, de limiter la pollution de l'air, de l'eau et des sols, et de réduire la consommation d'énergies due à l'extraction de ressources naturelles.

“ L'enfouissement des déchets non triés est bien plus coûteux pour les collectivités et pour les habitants. ”

Bien triés et collectés, les emballages, papiers, déchets de cuisine et le verre sont réorientés vers différentes filières (compostage, recyclage, réemploi...). L'enfouissement des déchets non triés est bien plus coûteux pour les collectivités et, par ricochet, pour les habitants. Pour l'environnement, et pour limiter les coûts, il est urgent d'agir ensemble.

### Comment chacun peut agir à son échelle ?

Ensemble, les collectivités mettent en œuvre des dispositifs visant à faciliter le tri des habitants. Chacun, à l'échelle de son foyer, doit adopter le geste de tri dans le respect des consignes qui ont été simplifiées, et ainsi participer à la baisse des quantités de déchets que nous enfouissons. Tous citoyens, nous nous devons d'être acteurs de la préservation de l'environnement en consommant responsable et en triant mieux.

### Quelles communes sont concernées par la réorganisation des collectes dès 2023 ?

Dès la fin de l'année 2023, onze communes du territoire, les plus proches du centre de tri de Saint-Thibéry où sont acheminés nos emballages, vont être les premières à bénéficier de cette réorganisation. Cela représente 5 000 foyers dont 3 800 foyers qui seront collectés en porte-à-porte. Il s'agit de Bélarga, Campagnan, Plaissan, Popian, Le Pouget, Pouzols, Puilacher, Saint-Bauzille-de-la-Sylve, Saint-Pargoire, Tressan et Vendémian. D'ici 2025, c'est toute la vallée de l'Hérault qui sera concernée.

## Déchets de cuisine dans le bac vert : basique !



Éviter le traitement coûteux de l'enfouissement et enrichir les terres agricoles, simple ! Épluchures, fruits et légumes abimés, coquille d'œuf, filtre de café, sachet de thé, aliments non consommés ou périmés, essuie-tout, reste de viande et poisson... tous ces déchets alimentaires sont acheminés au Syndicat Centre Hérault pour être valorisés sur la plateforme de compostage installée à Aspiran en un compost de qualité certifié « matière fertilisante utilisable en agriculture biologique ». C'est à la portée de tous : les déchets de cuisine sont à envelopper dans du papier journal ou dans un sac "OK compost", puis à déposer dans le bac vert.

## DES ASTUCES POUR MIEUX GÉRER VOS DÉCHETS

Le Syndicat Centre Hérault vous accompagne pour mieux gérer vos déchets et ne plus gaspiller. Où acheter d'occasion ? Quelle recette anti-gaspi réaliser ? Dans quel bac jeter des cendres ? Comment limiter la quantité de déchets textiles ? Pourquoi coller un stop pub sur votre boîte à lettres ? Comment savoir jusqu'à quelle date il est possible de consommer un aliment ? Retrouvez toutes les informations, conseils et astuces du Syndicat Centre Hérault sur ses pages Facebook et Instagram.



[www.syndicat-centre-herault.org](http://www.syndicat-centre-herault.org)  
[www.facebook.com / Syndicat Centre Hérault](https://www.facebook.com/SyndicatCentreHérault)  
[www.instagram.com/syndicatcentreherault](https://www.instagram.com/syndicatcentreherault)  
[www.cc-vallee-herault.fr / Communauté / Compétences / Cadre de vie / Environnement](http://www.cc-vallee-herault.fr/)



## LES MULTIPLES CORDES DE LA VIOLONCELLISTE SILVIA RODRIGUEZ

Elle avait six ans quand elle a commencé à étudier le violoncelle à Bogota, la ville qui l'a vu naître. Un parcours classique qu'elle a bientôt enrichi des musiques traditionnelles de son pays puis, une fois en France, du jazz et d'une expérience pédagogique sortant des sentiers battus.

**Votre parcours musical n'a pas été linéaire...**

**Silvia Rodriguez :** Effectivement. J'ai commencé par étudier le violoncelle, et donc la musique classique, au conservatoire de Bogota quand j'étais enfant. Mais j'adorais la musique traditionnelle colombienne. J'ai commencé alors à pratiquer le chant, le rythme et les instruments de cette musique qui est maintenant connue un peu partout dans le monde. J'ai quitté la Colombie en 2001 quand je me suis installée à Paris pour poursuivre mes études de violoncelle.

**Vous êtes installée dans la Vallée de l'Hérault depuis 2014 après un détour toulousain.**

**S. R. :** J'ai eu envie d'enseigner la musique et je suis donc devenue « dumiste », un nom étrange décerné aux musiciens ayant le Diplôme universitaire d'intervenant musicien, la formation se tenait à Toulouse. J'ai travaillé en Haute-Loire avant de m'installer ici où je suis professeure de violoncelle à l'École de musique intercommunale de la Vallée de l'Hérault.

**Vous vous êtes engagée avec l'école dans de nouvelles pratiques pédagogiques.**

**S. R. :** Etant « dumiste », j'interviens avec l'appui de Jean-Luc Héro, le directeur, et avec les autres dumistes de l'École de musique, dans les classes d'écoles maternelles et élémentaires pour initier les enfants à la musique. La communauté de communes a décidé d'étendre notre champ d'action aux plus petits, aux enfants des crèches, en nous appuyant et en impliquant les puéricultrices. Une expérimentation qui a pris une nouvelle ampleur puisque nous intervenons maintenant auprès de familles qui le souhaitent en organisant des temps de sensibilisation avec les bébés et les parents.

**Et il vous reste un peu de temps pour pratiquer ?**

**S. R. :** Je le prends ! Avec l'ensemble *Calle Caribe* qui se produit régulièrement dans la communauté de communes ou avec le groupe de jazz *Les 5 têtes*.



[www.cc-vallee-herault.fr](http://www.cc-vallee-herault.fr) / Vie pratique / Ecole de musique  
[www.callecaribe.fr](http://www.callecaribe.fr)

Silvia Rodriguez donne des cours de violoncelle à l'école de musique intercommunale de la Vallée de l'Hérault.



## PATRICE COSTE, MÉDAILLÉ ET HÔTE EN SON DOMAINE

À 36 ans, le propriétaire du Mas des Rompudes établi à Saint-Bauzille-de-la-Sylve, est un passionné qui conjugue l'excellence de ses vins à l'ouverture de son domaine aux épicuriens et aux amoureux du vin.

Il y a un peu plus de dix ans, Patrice Coste travaillait dans le sport automobile, un univers très éloigné de son activité actuelle... Né dans une famille saint-bauzilloise qui possédait des vignes, il décide de changer de vie et de se consacrer à une passion qui ne l'a jamais quitté : le vin et la dégustation. Seul, il reprend les six hectares familiaux, se développe (42 hectares aujourd'hui) et innove.

Comme ses grands-pères, il continue à apporter ses raisins à la cave coopérative du village mais décide de travailler deux hectares pour lui et crée sa propre cave. Pari gagné ! Cette année, son rouge Clos Grellet 2020, a remporté une médaille d'or, catégorie vin de garde, lors du Concours des Vins de la Vallée de l'Hérault.

Labélisé Vignobles & Découvertes, il a créé un parcours œnotouristique qui s'effectue en Méhari électrique, propose des vélos électriques pour découvrir son domaine et, en fonction de la saison, invite le public à participer aux travaux de la vigne. Pendant l'été, le Mas des Rompudes accueille un mercredi sur deux de belles soirées mêlant brasucade, musique et dégustation des vins de la propriété.



En reprenant les terres de mes deux grands-pères, il y a dix ans, j'ai réalisé mon rêve : devenir viticulteur sur un terroir que je connais depuis l'enfance. La médaille d'Or catégorie vin de garde que m'a attribuée le jury du dernier Concours des Vins de la Vallée de l'Hérault m'a apporté une très belle reconnaissance. Elle fortifie tous les choix que j'ai faits.

Patrice Coste, propriétaire du Mas des Rompudes



Mas des Rompudes, Chemin du Peyrou, 34230 Saint-Bauzille-de-la-Sylve  
[www.masdesrompudes.com](http://www.masdesrompudes.com)

Le Mas des Rompudes a obtenu une médaille d'or dans la catégorie vin de garde du Concours des vins de la Vallée de l'Hérault pour son rouge "Clos Grellet" (IGP Hérault, 2020, Alicante Bouschet - Syrah) aux arômes de fruits noirs et aux notes épicées et vanillées.





### Faites le mur !

C'est le nom de l'opération d'aide à l'embellissement des façades et devantures commerciales lancée, dans un premier temps pour quatre ans, par la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, avec le soutien de la Région. Objectif : accompagner les communes et les habitants dans la valorisation et la dynamisation des centres anciens.

"Faites le mur !" vise à améliorer le cadre de vie des habitants et à favoriser la vie locale et le commerce, dans le respect de l'identité patrimoniale du territoire. Ce nouveau dispositif intercommunal, proposant aux propriétaires et aux commerçants une aide financière et des permanences gratuites d'architectes conseil, vient compléter les actions déjà menées par la communauté de communes pour reconquérir et revaloriser les centres de nos villages, telles que le programme d'intérêt général Rénovissime qui accompagne les projets de rénovation de logements anciens, ou encore les aides aux travaux pour développer et améliorer l'immobilier commercial.

Toutes les communes de la vallée de l'Hérault, à l'exception d'Aumelas, Jonquières et Lagamas, ont répondu à l'appel à candidatures lancé par la communauté de communes. Les devantures commerciales, artisanales et de service des 25 communes volontaires sont éligibles aux aides dès cette année, à hauteur de 60% du montant HT des travaux, plafonnée à 5 000 €.

En ce qui concerne le volet "façades", la première phase 2023-2024 concerne les habitants de 9 communes qui pourront percevoir une aide de 40% du montant HT des travaux, plafonnée à 4 160 €. La priorité a été donnée à 6 villages concernés par l'opération Bourg-centre, leur permettant de mobiliser une aide supplémentaire de la Région jusqu'en 2024. Il s'agit d'Aniane, Montarnaud, Le Pouget et Saint-Pargoire, et des deux Petites villes de demain, Gignac et Saint-André-de-Sangonis. Ayant récemment conduit une opération d'aménagement de leurs espaces publics, Saint-Jean-de-Fos, Tressan et



Le respect de nuances de couleurs est l'un des principes de l'opération.

Vendémian rejoignent également le dispositif dès 2023. Par ailleurs, d'autres aides et déductions fiscales peuvent être mobilisables. À terme, ce sont les 25 communes qui vont pouvoir "faire le mur".

Pour les encourager à engager des travaux qualitatifs, propriétaires et commerçants seront accompagnés par des experts. Les permanences devraient débuter en septembre, à raison d'une permanence par mois au siège de la communauté de communes à Gignac, et une permanence par mois dans le Sud du territoire.

L'objectif étant de rénover 24 façades et 10 devantures commerciales par an dans les périmètres restreints et définis avec les communes, il appartient à tous les propriétaires et commerçants de ces secteurs de se mobiliser pour animer et revaloriser notre territoire.

### PAROLE D'ÉLU

Jean-Pierre Pugens  
vice-président  
à la politique  
du logement



#### ENSEMBLE, FAISONS LE MUR !

Le dispositif "Faites le mur !" s'inscrit dans le cadre d'un effort collectif conduit par l'intercommunalité et par les communes qui œuvrent pour valoriser et aménager les espaces publics. C'est tous ensemble que nous appelons les propriétaires d'immeubles ou exploitants de commerce des zones concernées à participer à cet élan. Saisissons cette occasion de valoriser notre patrimoine et d'être acteur du renouveau de nos villages.



Périmètres concernés, règlement, conditions d'éligibilité et modalités d'inscription aux permanences bientôt sur [www.cc-vallee-herault.fr](http://www.cc-vallee-herault.fr)  
[Attractivite.Territoriale@cc-vallee-herault.fr](mailto:Attractivite.Territoriale@cc-vallee-herault.fr)



### Sécurité et civisme au pont du Diable

Chaque année, de plus en plus de comportements à risque et d'incivilités sont constatés sur le site fréquenté du pont du Diable, y compris avec le personnel du parking. Afin de mettre en place un plan d'actions, différents services de la communauté de communes se sont réunis avec la gendarmerie et le service départemental d'incendie et de secours (Sdis).



Depuis 20 ans, différentes mesures sont prises par les autorités afin de réduire les accidents, notamment ceux mortels suite à un saut depuis le pont du Diable ou les rochers à proximité, une pratique interdite. Ces mesures sont utiles : le Sdis est intervenu quatre fois pour des victimes de sauts l'été dernier. Mais c'est quatre fois de trop ! Il ne faut pas relâcher les efforts et rester vigilant. Même si le nombre de sauts a baissé, celui des incivilités est en hausse. Vols, jets de cailloux et violences ont mené une partie des locaux à désertier le site. La présence d'agents de sécurité sur site et de médiateurs dans les navettes, doublée d'une pédagogie adaptée, limitent ces incivilités et des sauts potentiellement dangereux. En complément, en prévention des noyades, la communauté de communes organise les 11 et 12 juillet au pont du Diable des ateliers de sauvetage avec les centres de loisirs ados du territoire. D'autres actions sont à la réflexion. En attendant, il est utile de rappeler que le dépôt de déchets, la consommation d'alcool, le stationnement sauvage et les feux au pont du Diable, comme ailleurs, sont interdits (info encadré p.19). Les sauts et l'accès au site fragile et remarquable du Parapluie le sont aussi. Les opérations de police sont renouvelées cette année pour s'assurer du bon respect de la réglementation.

### Bientôt un scanner au Pôle santé de Gignac

Les services du pôle santé de la vallée de l'Hérault, qui a ouvert début 2022 à Gignac, vont se renforcer encore, avec l'ouverture en 2024 d'un scanner par Aésio Santé, en plus du plateau d'imagerie médicale existant.

L'Agence régionale de santé (ARS) Occitanie vient de l'annoncer officiellement. Le pôle santé de Gignac est retenu pour accueillir un des nouveaux scanners autorisés en région. Une avancée considérable pour ce pôle de santé intercommunal, déjà cité en exemple au niveau national pour une réalisation en secteur semi-rural associant



intelligemment public et privé. En effet, le pôle santé est un projet partenarial entre le constructeur FDI, la communauté de communes qui a aménagé les espaces extérieurs, et Aésio Santé qui y a installé un pool de spécialistes venus de l'Institut mutualiste Montpellierain (Clinique Beausoleil).

Le pôle regroupe sur plus de 2 600 m<sup>2</sup> une trentaine de professions de santé différentes, dont de nombreux professionnels de santé libéraux. Aésio Santé Méditerranée y a installé un plateau avec des permanences de consultation dans neuf spécialités médicales, sans dépassement d'honoraires, évitant ainsi aux habitants du territoire de nombreux déplacements pour les consultations, notamment pré et post opératoires. Aésio a également ouvert un cabinet dentaire et d'orthodontie, et un service d'imagerie.

L'arrivée du scanner au pôle santé est une bonne nouvelle pour tous les habitants du cœur d'Hérault.

Les locaux du pôle santé étant presque entièrement occupés un an après son ouverture, l'extension prévue va être lancée dès cette année par FDI, portant la surface des locaux à 3 500 m<sup>2</sup>. Elle permettra de développer un autre service de santé très attendu : une "Unité de soins non programmés" pour le traitement des urgences non vitales qui sera ouverte de 8h à 20h 7j/7.



## Dixième clap pour Clapotis !

Festival gratuit à destination des enfants de 0 à 6 ans, de leurs familles et des professionnel(le)s de la petite enfance, Clapotis est de retour pour une dixième édition avec la thématique "Il était une forme". Il aura lieu les 22, 23 et 24 septembre au domaine départemental des Trois fontaines au Pouget et en d'autres lieux du territoire.

Organisé par la communauté de communes et le collectif Le Baril, avec le soutien de la Caf, le festival Clapotis, avec ses ricochets en crèches et dans d'autres structures partenaires, est reconnu pour son originalité. **Unique festival culturel dédié aux moins de six ans** en France, il est **labellisé "Montpellier 2028"** dans le cadre de la candidature de la métropole au titre de capitale européenne de la culture.

Les formes, en voilà un thème important pour les 0-6 ans qui les côtoient de plus en plus et s'éveillent à leurs côtés. Elles sont leurs premiers repères pour dessiner, découvrir, créer. Pour répondre au thème de cette nouvelle édition, les équipes des crèches sont accompagnées d'**artistes en résidence**, intervenant dans les différentes structures pour proposer des ateliers théâtre, conte, bruitage, ainsi que d'une plasticienne qui travaille avec elles sur la scénographie du festival. Dans ce cadre, différents partenaires locaux sont associés au projet, tels l'hôpital de jour de Gignac, le lycée agricole, l'Institut régional du travail social de Montpellier et le Sonambule.

La matinée du vendredi est dédiée aux professionnel(le)s de la petite enfance, accompagné(e)s des enfants. Le vendredi après-midi, les **professionnel(le)s du spectacle** sont invités au Sonambule à Gignac pour participer à des tables-rondes et groupes de travail autour des spécificités de la création très jeune public. Puis, à 18h30, l'ensemble des habitants sont conviés à une conférence sur la petite enfance, les livres et la culture, animée par le **pédopsychiatre renommé Patrick Ben Soussan** et soutenue par les mécènes Cristal Net, Intermarché et Peugeot (*entrée libre et gratuite*).

Le samedi et le dimanche sont ouverts à tous. Au Domaine des Trois fontaines au Pouget, petits et grands iront de découvertes en découvertes, au détour d'un bosquet d'arbres, d'une passerelle, d'un transat ou d'un hamac. **Village sensoriel, spectacles**, concerts, déambulations, ateliers, manège, exposition, et de nombreuses surprises vous attendent à l'occasion de cet événement hors du temps au cœur de la vallée de l'Hérault.



Clapotis, c'est un mélange harmonieux où le savoir-être des uns s'enrichit du savoir-faire des autres. Ce sont des artistes et des professionnels de la petite enfance qui s'allient **pour que l'enfant soit acteur d'un festival** le temps d'un week-end. Et en amont, Clapotis c'est aussi tout un travail en équipe, des rencontres, des idées partagées par les différents services et élus de la communauté de communes, le Relais petite enfance, les crèches, l'école de musique intercommunale, Argileum et le Baril.

 [www.montpellier2028.eu/projets/festival-clapotis-et-ses-ricochets/](http://www.montpellier2028.eu/projets/festival-clapotis-et-ses-ricochets/) - [festivalclapotis.fr](http://festivalclapotis.fr)

En 2021, le festival Clapotis, sur le thème Grandir, avait réuni jusqu'à 1800 visiteurs par jour autour de 36 représentations de compagnies régionales, de 18 ateliers et activités, 16 artistes et autres animations.

## Votre été dans la vallée

Habitants et touristes de passage ont le choix parmi les nombreuses animations proposées par l'Office de tourisme intercommunal tout au long de la saison.

Jusqu'au 31 août, de 10h30 à 12h30 à Argileum, la maison de la poterie à Saint-Jean-de-Fos, participez aux ateliers de poterie sur différentes thématiques : fabrication d'un Oyas, d'un hérisson, réalisation d'un souvenir de vacances et découverte du tournage.

Les ateliers **petit archéologue** pour les enfants de 7 à 12 ans souhaitant expérimenter les techniques de fouille auront lieu tous les mardis à 15h en juillet et août à partir du 11 juillet, dans le cadre remarquable de l'ancienne abbaye d'Aniane.

Vêtements adaptés, gourde, chapeau et crème solaire sont fortement conseillés.

Tout au long de la saison estivale, l'Office de tourisme intercommunal (OTI) vous propose des **visites guidées** de Saint-Guilhem-le-Désert à la découverte de ses légendes et de son ancienne abbaye de Gellone (les lundis, mercredis et samedis à 10h30), de Saint-Jean-de-Fos et sa traditionnelle poterie vernissée (les vendredis à 10h), d'Argileum à travers un parcours ludique et créatif (les mardis, jeudis et samedis jusqu'au 31 août, à 16h30), ou encore de l'ancienne abbaye d'Aniane au passé riche et mouvementé (les mercredis à 14h30).

Les 18 juillet et 24 août, l'OTI vous invite aux **Tambourinades**, pour découvrir le jeu de balle au tambourin, sport de la vallée de l'Hérault, à l'occasion de deux soirées exceptionnelles à Vendémian où se mêleront histoire, initiation, match semi-pro et restauration. Ne manquez pas non plus **"Place au Terroir"** en val d'oc, des soirées conviviales et authentiques dans 13 villages du territoire en juillet, août et septembre. Découvrez toutes les dates au dos de ce magazine.

Et aussi, durant tout l'été, retrouvez les stands d'information et de sensibilisation du service Grand Site de France et espaces naturels de la communauté de communes sur les sites touristiques fréquentés.



Les démonstrations de Cyril éblouissent les enfants à Argileum, la maison de la poterie à Saint-Jean-de-Fos.

 [reservation.saintguilhem-vallee-herault.fr](http://reservation.saintguilhem-vallee-herault.fr)  
04 67 57 58 83 - [oti@saintguilhem-valleeherault.fr](mailto:oti@saintguilhem-valleeherault.fr)

## GRAND SITE DE FRANCE

### Des permanences gratuites pour vos projets de construction et de rénovation

**Vous êtes porteur d'un projet de construction ou de rénovation autour du Grand Site de France Gorges de l'Hérault ? La communauté de communes, avec le soutien du Département et de l'Etat, vous permet de bénéficier gratuitement de conseils professionnels pour valoriser votre projet et rechercher son intégration paysagère.**

Ce service se traduit par des permanences gratuites où, le premier jeudi de chaque mois (sauf en août), sur rendez-vous, les porteurs de projets, habitants, entreprises et collectivités, vont à la rencontre de la paysagiste conceptrice Nathalie Lucas, de l'architecte Patricia Puech et désormais, d'une urbaniste conseil, en particulier pour appuyer les communes, Julie Marchand. Leur mission : vous accompagner tout en garantissant le **maintien de la qualité des paysages** remarquables et du quotidien.

Ces expertes ont connaissance du territoire et de ses enjeux et pourront vous orienter et **faire évoluer votre projet**, qu'il concerne un permis de construire, un jardin privé ou bien de l'aménagement du territoire.

Auparavant, en vallée de l'Hérault, ce service ne s'adressait qu'aux six communes du Grand Site de France Gorges de l'Hérault. Le périmètre a été élargi, permettant de recevoir et de conseiller les porteurs de projets venant de **11 communes du territoire** : Aniane, Arboras, Argelliers, La Boissière, Gignac, Lagamas, Montpeyroux, Puéchabon, Saint-André-de-Sangonis, Saint-Guilhem-le-Désert et Saint-Jean-de-Fos. Cela porte à 28 le nombre de communes concernées autour du Grand Site, qui se trouve à cheval sur le territoire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault et celui de ses communautés de communes partenaires, le Grand Pic Saint-Loup et les Cévennes Gangeoises et Suménoises.

 **Permanences dans les locaux de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault - Pôle aménagement environnement**  
65 pl. Mendès France à Gignac  
04 67 67 16 79 - [GrandSiteDeFRANCE@cc-vallee-herault.fr](mailto:GrandSiteDeFRANCE@cc-vallee-herault.fr)



## Sécheresse : pour l'eau, chaque geste compte !

Depuis le 12 mai, notre vallée de l'Hérault est placée par le préfet en niveau d'alerte sécheresse renforcée. Jamais le niveau de nos ressources en eau n'a été aussi bas : malgré les pluies de juin, nous sommes en-dessous du niveau d'eau de la fin de l'été 2022.

Pourquoi étions-nous si tôt déjà au niveau d'alerte renforcée ? Plusieurs années de sécheresse se sont succédées, en lien avec le réchauffement climatique. Après l'été 2022, le niveau de nos ressources était au plus bas. Un automne et un hiver exceptionnellement secs n'ont pas permis de reconstituer les stocks d'eau. Les pluies du printemps ou de l'été, captées en majeure partie par la végétation et l'évaporation, même avec de gros orages, ne suffisent pas à recharger les nappes.

### Des ressources à fort risque

Il faut savoir qu'en vallée de l'Hérault, on trouve deux types de ressources en eau : celles du massif calcaire qu'on appelle le karst, plutôt au nord de notre territoire, et celles de la nappe alluviale du fleuve Hérault. L'eau circule sous la terre et différentes nappes souterraines, qu'on appelle des aquifères, peuvent être reliées entre elles. Au total, 11 ressources sont exploitées et plusieurs sont dans une situation à fort risque.



Les travaux de l'interconnexion Drac-Carons visent à sécuriser l'alimentation en eau potable des habitants de Saint-Saturnin-de-Lucian ainsi que des communes alentours.

▶ En consommant moins, les habitants nous permettront de produire moins et ainsi de réduire la sollicitation de l'aquifère pour éviter des ruptures (décrochages) qui auront un fort impact sur les réseaux de distributions avec une augmentation probable des fuites. ◀◀

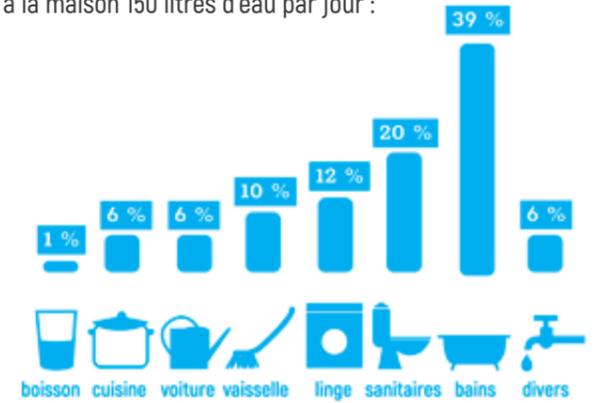
### LES SOURCES EN EAU POTABLE 2023



### Quelles sont les principales limitations qu'impose l'arrêté préfectoral ?

- Au moment de cette publication, l'arrêté en alerte renforcée interdit (sauf exceptions) :
- L'arrosage des espaces verts et terrains de sport publics et privés.
  - Le lavage des véhicules hors stations de lavage professionnelles (qui récupèrent l'eau)
  - Le remplissage des piscines (mais pas la 1ère mise en eau et la mise à niveau)
  - L'arrosage des potagers entre 8h et 20h
  - L'arrosage des cultures agricoles entre 8h et 20h sauf goutte à goutte, productions très sensibles (maraîchage, abreuvement des animaux), organisations collectives d'irrigation avec règlement et plan de gestion.
- Au-delà, différentes restrictions s'appliquent aux entreprises, collectivités et exploitants agricoles. Les interdictions s'appliquent aussi aux forages privés.

Chacun d'entre nous consomme en moyenne à la maison 150 litres d'eau par jour :



### PAROLE D'ÉLU

Olivier Servel, vice-président en charge de l'eau



Des niveaux de nappes les plus bas jamais enregistrés. Le département dispose d'une vingtaine d'années de mesures du niveau de ces aquifères, qui sont cette année les plus basses jamais enregistrées. Mais, il n'est pas possible de prédire le comportement d'un aquifère. Quand le niveau de ces aquifères est trop bas, on risque du jour au lendemain le décrochage du pompage. Surtout s'il est déjà en limite de capacité de production par rapport à la consommation d'un village.

### CHANGEMENT CLIMATIQUE ET RISQUE INCENDIE

Alors que le changement climatique s'intensifie, le risque incendie est accru. En 2022, ce sont 1000 ha qui ont brûlé en vallée de l'Hérault, et cette année au mois d'avril, un premier départ de feu significatif a été enregistré.

Il est utile de rappeler que l'emploi du feu est réglementé et interdit chaque année du 16 juin au 30 septembre (plus précocement cette année). En 2022, pour la première fois dans l'Hérault, l'accès à certains massifs forestiers a été interdit, les jours de fort risque incendie. Une nouvelle réglementation est en cours de réflexion. L'accès aux massifs forestiers du territoire peut être concerné par des restrictions.

+ d'info sur les zones d'interdiction et les périodes à fort risque sur [www.herault.gouv.fr](http://www.herault.gouv.fr)

### QUELLES SOLUTIONS POUR L'AVENIR ?

Le service des eaux se bat sur trois fronts pour sécuriser l'alimentation en eau. Nous avons réduit fortement les fuites en rénovant les réseaux pour passer d'un taux de rendement de 60% en 2018 à un taux de 83% aujourd'hui, au-delà donc de l'objectif qui nous est fixé de 75%. Nous menons un programme pour relier entre elles les ressources afin de sécuriser les villages. Par exemple, avec l'interconnexion Drac - Carons en cours entre Saint-Saturnin et Montpeyroux. Enfin, nous conduisons actuellement six forages de reconnaissance dans différentes communes pour capter de nouvelles ressources. Mais, tout cela prend du temps et il est clair que l'enjeu du réchauffement climatique et son impact sur la ressource en eau va questionner l'ensemble de nos façons d'habiter, de produire, de nous déplacer. Il faut aller tous ensemble vers un mode de développement plus vertueux. Au mois de juin, nous avons rencontré plusieurs épisodes pluvieux sur le territoire. De quoi nous réjouir ? Pas tout à fait. Malgré ces fortes pluies, la situation n'est pas résolue. La communauté de communes en appelle donc à la responsabilisation de tous quant à l'usage de cette précieuse ressource qui n'est pas illimitée.

Pour l'eau, chaque geste compte : retrouvez les bons gestes pour les économies d'eau sur [www.cc-vallee-herault.fr](http://www.cc-vallee-herault.fr). En cas de crise, le service des eaux alertera les abonnés par mail des mesures d'urgence prises. Inscrivez-vous pour les recevoir sur [serviceeseaux.cc-vallee-herault.fr](mailto:serviceeseaux.cc-vallee-herault.fr)



## Préserveons le site du pont du Diable

La communauté de commune a lancé en janvier dernier les travaux d'aménagements paysagers du site du pont du Diable à Aniane et Saint-Jean-De-Fos, avec le soutien de l'Etat, de la Région et du Département. Après six mois de travaux, le site est à nouveau pleinement fonctionnel.

Le chantier s'est achevé fin juin et représente un coût total de 725 000 € HT. Ces travaux ont permis de revégétaliser le parking et de fluidifier les circulations, de requalifier l'esplanade pour accueillir les mobilités douces (stationnement de vélos et box de recharge pour véhicules électriques), de créer de nouveaux mobiliers pour des espaces ombragés et de convivialité, et d'améliorer la signalétique et la mise en lumière pour faciliter la visite à tous les publics, dans le respect de l'environnement (éclairage jaune déclenché par détecteur).

Désormais les visiteurs peuvent en profiter pleinement... et raisonnablement ! La gestion des déchets a été repensée pour en faire un site "plage sans poubelles". C'est simple : les visiteurs sont invités à prendre leurs déchets avec eux en quittant le site (mégots, emballages, restes de pique-nique...) et à les déposer dans les points tri correspondants, situés au niveau des accès piétons du site (parking, esplanade des pins, Labadou, et prairie). Par ce geste basique, tous participeront au maintien de la qualité du site. Une question ? Un ambassadeur est à votre disposition sur site jusqu'à la mi-août. Nous comptons sur les visiteurs pour prendre soin des lieux afin que tous puissent profiter de son environnement remarquable et se ressourcer dans les meilleures conditions !



Les nouveaux aménagements ont été inaugurés le 28 juin.

## CULTURE

### Tubas de Noël : à vous de jouer !

Inspirée par la création d'un grand orchestre de tubas initiée par l'Orchestre National de Lille, l'Ecole de musique intercommunale de la vallée de l'Hérault lance un appel à candidatures pour créer dans notre région un orchestre de tubas de Noël. Que vous soyez débutant ou expert, novice ou professionnel, seuls l'enthousiasme et l'envie sont les prérequis pour y participer, et vous associer en tant que musicien-tubiste à ce projet.

Pour les débutants, un atelier d'apprentissage collectif du tuba sera mis en place dès la rentrée de septembre, avec des conditions très accessibles pour toutes et tous. Quelques instruments pourront être mis à disposition des participants, le temps de la préparation de cet événement fédérateur. Il existe également des instruments parfois peu onéreux, anciens mais de qualité, sur les sites de ventes en ligne, n'hésitez pas à vous renseigner si le projet vous fait vibrer !

Pour l'ensemble constitué, des répétitions seront organisées à partir du mois de novembre, mais les partitions seront partagées dès le mois d'octobre.

Les arrangements musicaux seront réalisés par Beppe Caruso, enseignant-musicien-tubiste à l'Ecole de musique intercommunale, et spécifiquement adaptés pour associer l'ensemble des participants.

Il n'y a plus qu'un petit pas à faire vers le tuba, pour un grand pas pour l'humanité ! On compte sur vous.



Renseignements et inscriptions :

Ecole de musique intercommunale Vallée de l'Hérault  
04 67 67 87 68 - [www.cc-vallee-herault.fr](http://www.cc-vallee-herault.fr)  
[www.facebook.com/ECOLEMUSIQUEVALLEEHERAULT](https://www.facebook.com/ECOLEMUSIQUEVALLEEHERAULT)



## Les communes s'équipent avec l'aide de l'interco

Avec son service mutualisé pour l'accompagnement des communes dans le cadre de constructions d'équipements publics, ses aides à l'immobilier d'entreprises et ses fonds de concours, notamment en direction des bibliothèques et des villages de moins ou de plus de 1 000 habitants, l'intercommunalité soutient les communes dans la mise en œuvre de leurs projets. Objectif : accompagner l'aménagement du territoire et l'amélioration ou la création de locaux d'entreprises ou des bibliothèques. Zoom sur les derniers projets aidés.



### ARGELLIERS GROUPE SCOLAIRE

La construction du groupe scolaire, aujourd'hui livré, a été accompagnée par le service mutualisé Opérations d'aménagements intercommunal. Groupe scolaire exemplaire labellisé "No watt" aux valeurs de développement durable, il a été inauguré le 13 juin. Il accueille ainsi quatre classes de maternelle et élémentaire sous ses 560 m<sup>2</sup>, ainsi qu'une garderie et une cantine.



### LA BOISSIÈRE SALLE MULTI-ACTIVITÉS

La salle multi-activités de La Boissière est livrée. D'une superficie de 110 m<sup>2</sup>, elle a vocation à accueillir les associations du village et la tenue de conseils municipaux. Cette réalisation a bénéficié de l'accompagnement du service mutualisé Opérations d'aménagements intercommunal.



### VENDÉMIAN PÔLE MULTI-SERVICES

Dans le cadre du fonds de concours pour les communes de plus de 1 000 habitants, Vendémian va bénéficier en 2024 d'une aide pour la construction d'un pôle multi-services réunissant trois commerces (épicerie, boucherie et boulangerie-pâtisserie), une médiathèque et une maison des jeunes.



D'autre part, ce projet est aussi soutenu à hauteur de 50 000 € grâce à l'aide à l'immobilier d'entreprises en faveur des points de fabrication et de vente de proximité.

Enfin, le fonds d'aide aux bibliothèques soutient également les travaux de la future médiathèque avec une aide de 34 470 € qui sera versée à la fin du chantier.

### TRESSAN BIBLIOTHÈQUE ET MAIRIE

La nouvelle mairie et la bibliothèque installées dans l'ancien château de Tressan ont été inaugurés le 17 juin.



Dans le cadre du fonds de concours pour les communes de moins de 1 000 habitants, la commune a reçu en 2022 une aide de 15 000 € pour l'aménagement et la restauration des abords du château.

De plus, dans le cadre du fonds d'aide aux bibliothèques, Tressan a reçu en 2022 une aide de 43 000 €, dont 30 000 € pour les travaux et 13 000 € pour le mobilier, pour soutenir le déménagement de la bibliothèque dans le château.



[www.cc-vallee-herault.fr / Territoire / Communes / Aides aux communes](http://www.cc-vallee-herault.fr/Territoire/Communes/Aides_aux_communes)

PETITE ENFANCE

Faire le choix du collectif

À Aniane, Gignac, Montarnaud, Montpeyroux et Saint-André-de-Sangonis, les professionnel(le)s des cinq crèches multi-accueil intercommunales s'organisent et innovent pour subvenir aux besoins de nos tout-petits.

Inscrire son enfant au sein d'une crèche publique, c'est faire le choix de la continuité de service, mais surtout celui de la socialisation et d'un cadre sécurisant avec des repères et un personnel formé. Car les agents des crèches intercommunales sont qualifiés. Ils se forment et sont en constante réflexion pédagogique afin de s'adapter à l'évolution de la société et aux nouvelles connaissances dans les neuro-sciences.

Cela passe par des formations régulières avec le Centre national de la fonction publique territoriale, par un séminaire annuel et des projets transversaux réunissant tous les agents de la petite enfance. En complément, une fois par mois, une psychologue intervient dans chaque crèche pour une instance de régulation qui permet de faire l'analyse des pratiques professionnelles ; et chaque année les crèches proposent des interventions autour de la culture. Objectifs : adapter les méthodes aux tout-petits et leur proposer des activités innovantes comme la pratique de la musique, la mise en place d'une exposition interactive, ou la visite de l'espace de relaxation Snoezelen au sein du multi-accueil Le Berceau à Montarnaud.

Le matin, les accueils sont individualisés et permettent de bien commencer la journée, tant pour l'enfant que pour son parent et pour le professionnel. Tout au long de la matinée, des activités sont proposées sans jamais être imposées à l'enfant qui évolue et joue à son rythme.

Le repas est un moment d'échange, de découverte et d'apprentissage. La plupart des menus servis en multi-accueils sont soumis une fois par trimestre à l'approbation des membres de la commission "menus" de l'intercommunalité, composée notamment d'une diététicienne et de parents.

Après un rituel d'endormissement collectif, les temps de repos se font dans les dortoirs, sous le regard bienveillant des professionnel(le)s et en fonction des besoins de l'enfant. La sieste est suivie du goûter, puis c'est la reprise des temps d'éveil et des jeux jusqu'au temps des retrouvailles avec les parents.

Anne-Claire Michelet, directrice adjointe  
Multi-accueil Les Calinoux à Gignac

« Educatrice de jeunes enfants de formation, j'ai intégré la communauté de communes en 2020 au poste de directrice adjointe de crèche, d'abord à Montarnaud, puis à Gignac. Nos missions principales sont : assurer l'accueil de l'enfant et de son parent dans les meilleures conditions pour créer un lien de confiance et faciliter la période de familiarisation et tout le séjour de l'enfant ; accompagner tous les enfants et leurs familles sans jugement de valeur et rendre le tout-petit acteur de ses journées. Enfin, la mission éducative passe aussi par la motricité libre pour favoriser l'expérimentation et par différents modes de communication, afin d'aider les petits à gagner en autonomie. »



Les professionnel(le)s se mettent à la hauteur des petits pour mieux communiquer et les accompagner.

PAROLE D'ÉLU

Jean-Pierre Bertolini,  
vice-président à la petite enfance



**GARANTIR LE BIEN-ÊTRE ET LE DÉVELOPPEMENT DE NOS TOUT-PETITS**  
Chaque jour, près de 70 professionnel(le)s, auxiliaires de puériculture, éducateurs/trices de jeunes enfants, animateurs/trices et agents de service mettent en œuvre toutes les conditions pour favoriser l'éveil, le développement et le bien-être de 350 enfants inscrits dans nos cinq multi-accueils intercommunaux. En complément, le territoire compte plus de 230 assistant(e)s maternel(le)s agréées, trois micro-crèches privées et une micro-crèche associative soutenue par la communauté de communes.

Marlène Combarrous, maman de Théo, 2 ans,  
inscrit au multi-accueil Le Berceau à Montarnaud

« J'ai fait le choix d'un mode d'accueil collectif pour mes deux enfants afin de les rendre sociables et la présence de plusieurs professionnel(le)s me rassure. Je suis pleinement satisfaite de ce mode d'accueil. À Montarnaud, l'équipe du Berceau est formidable. Elle propose des activités variées favorisant l'éveil de mon fils que je dépose à la crèche avec une confiance absolue. Et pour ne rien gâcher, les professionnel(le)s sont très à l'écoute des parents comme des enfants. Par ailleurs, je fais partie de la commission "menus" de la communauté de communes. J'apprécie beaucoup de pouvoir m'impliquer et donner mon avis sur l'alimentation des enfants. »

SECRETS D'ICI

AUMELAS

BIODIVERSITÉ

L'APHYLLANTE DE MONTPELLIER

L'Aphyllante de Montpellier est l'une des plantes les plus caractéristiques des garrigues de la Méditerranée occidentale. En vallée de l'Hérault, on peut l'observer sur le causse d'Aumelas. Elle y fleurit abondamment au printemps.

Très résistante aux conditions climatiques, l'Aphyllante est considérée comme une plante pionnière car elle est l'une des premières à coloniser des sols nus ou perturbés. D'avril à juin, au sommet de ses tiges rappelant les joncs s'épanouissent de petites fleurs violettes mellifères dont raffolent les abeilles. Autrefois, ses tiges servaient de fourrage aux animaux, chevaux, moutons et chèvres, qui apprécient toujours les consommer pour leur goût légèrement sucré qui se ressent d'ailleurs dans les fromages.

« Comme son nom l'indique, l'Aphyllante de Montpellier se distingue par son absence de feuilles. En réalité, elles existent mais sont difficiles à voir. »

- 1 plante sans feuille adaptée au climat méditerranéen
- 10° c'est la température la plus froide à laquelle elle peut résister
- des fleurs de 2cm de diamètre avec 6 pétales

SAINT-PARGOIRE  
RANDONNÉE  
DE L'AVEN DU DUC



SAINT-BAUZILLE-DE-LA-SYLVE

PATRIMOINE IMMATÉRIEL

LA LÉGENDE DE L'APPARITION

Le village de Saint-Bauzille-de-la-Sylve est marqué par les deux apparitions de la Vierge vécues par le vigneron Auguste Arnaud en 1873, à un mois d'intervalle.

Les 8 juin et 8 juillet 1873, la Vierge est apparue à deux reprises au vigneron Auguste Arnaud, le prévenant d'une maladie qui touchait alors les vignes (le phylloxera), et demandant à ne pas travailler le dimanche. C'est ainsi qu'est né le domaine Notre-Dame-du-Dimanche, situé à la sortie du village. Et c'est ici qu'ont été construits en 1880-1881 une chapelle et trois sanctuaires symbolisant chaque apparition.

« L'Association des Amis de Notre-Dame-du-Dimanche met en lumière ce patrimoine et a organisé plusieurs animations pour célébrer le 150<sup>e</sup> anniversaire des apparitions les 8 juin et 8 juillet. »

- 1 légende : la légende de l'Apparition
- 2 apparitions observées par un vigneron
- 2 dates clés : le 8 juin et le 8 juillet



GIGNAC  
LA TAMBOURITHÈQUE

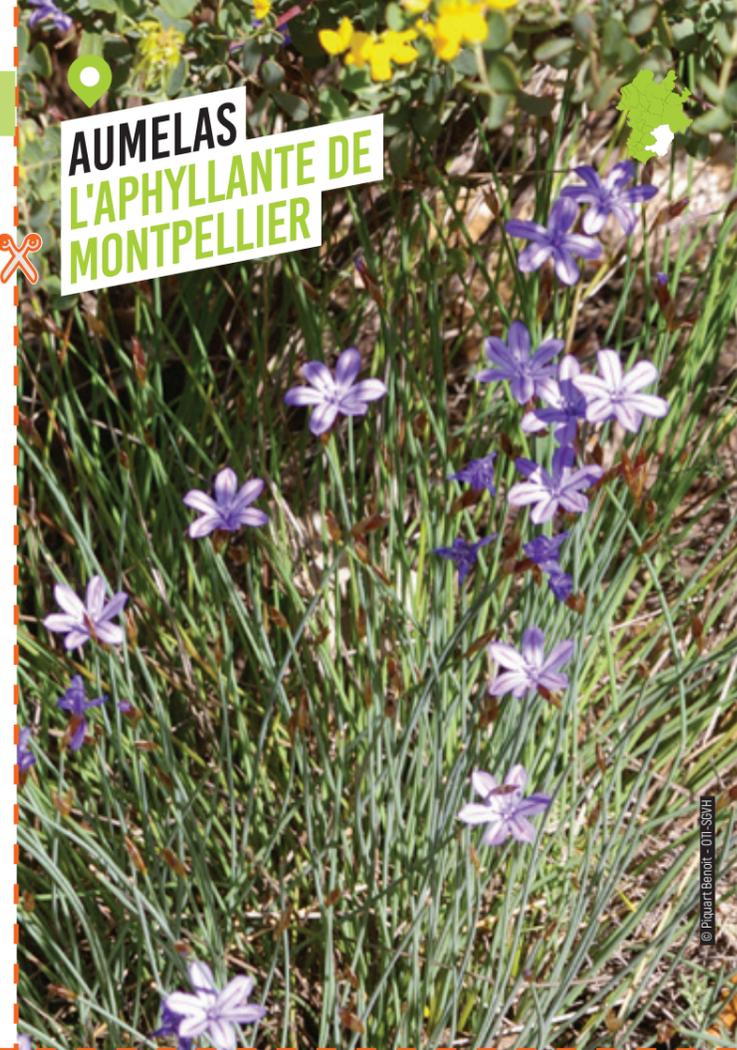
RANDONNÉE DE L'AVEN DU DUC

Cette petite randonnée pédestre de cinq kilomètres sans difficulté permet de profiter du patrimoine naturel de l'arrière-pays héraultais. Elle tire son nom de l'Aven du Duc ou « Trou du Duc », un gouffre naturel creusé par les eaux dans la roche, insolite !

La promenade suit l'ancienne voie de chemin de fer et passe par un joli pont et un long tunnel où silence et éclairage au sol avec votre lampe torche seront bienvenus pour ne pas déranger les individus ailés qui s'y cachent ! Le parcours se poursuit par des paysages de vignes et de garrigues avant d'arriver au fameux aven, véritable curiosité géologique, à admirer depuis l'extérieur, interdiction d'y entrer. Cet itinéraire passe par deux sites Natura 2000, aussi, privilégiez la fin de l'été ou l'automne pour découvrir cette randonnée sans déranger les espèces rares et fragiles qui s'y trouvent.

« Le parcours de cette petite rando non balisée est disponible sur l'application gratuite Visorando ! »

- 5 km à parcourir
- 1h35 de marche
- niveau facile
- 73 mètres de dénivelé positif



AUMELAS L'APHYLLANTE DE MONTPELLIER

© Piquier Benoît - 011567H

SAINT-BAUZILLE-DE-LA-SYLVE LA LÉGENDE DE L'APPARITION



© M. Miniana - CCOVH

GIGNAC

LA TAMBOURITHÈQUE

À Gignac se trouve la tambourithèque, un espace dédié au jeu de balle au tambourin. Les origines de ce sport ancré dans les villages de la vallée de l'Hérault, remontent au Jeu de Paume, qui a connu son âge d'or entre le XIV<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècles.

Le siège social de la Fédération internationale de tambourin se trouve à Gignac. C'est aussi ici qu'est implanté le musée du tambourin, aussi appelé tambourithèque. Passez les portes du musée pour découvrir ce lieu magique qui vous contera l'histoire de ce sport traditionnel qui se pratique en salle, en équipe de trois joueurs, ou en extérieur par équipe de cinq. Vous y trouverez de vieux instruments et d'anciennes affiches, et apprendrez tout sur les règles du jeu.

Fermée suite à des intempéries, elle devrait rouvrir cet été.

« Pour découvrir le tambourin autrement, participez aux Tambourinades, les 18 juillet et 24 août, lors de deux soirées d'exception à Vendémian. »

- 1 premier championnat du monde de tambourin à Gignac en 2012
- 1 pratique locale qui s'exporte
- 15 pays pratiquent le tambourin

Communes Vallée de l'Hérault - N°18



LES BÉNÉVOLES, CIMENT DU MONDE ASSOCIATIF

Que serait la vie culturelle, sportive ou amicale sans les centaines d'activités proposées tout au long de l'année par les nombreuses associations actives sur notre territoire ? Et, surtout, sans leurs bénévoles, très impliqués dans l'organisation de ces événements.

Malika Reungoat, la présidente de l'association La Sauce 34 et Maxime Geniez, qui préside à la fois La Pétanque Anianaise et le club de pêche local, nous ont raconté leur engagement. « Créée en 2013, La Sauce propose tout au long de l'année des rencontres autour de lectures, de balades, des soirées jeux, des spectacles, ... tous ces rendez-vous sont des occasions de créer des liens, explique Malika Reungoat. C'est pour l'organisation du festival LezArts Mouvants, qui a lieu au mois de juin, que nous avons le plus besoin de bénévoles. Tout au long de l'année, nous invitons régulièrement nos adhérents à donner un peu de leur temps pour organiser les projets imaginés. Quel plaisir de coopérer pour les mener à bien ! ». Pour Maxime Geniez, engagé depuis ses dix-huit ans dans la vie associative anianaise : « les concours de pétanque que nous organisons sont de véritables moments festifs pour nos licenciés. Ces événements demandent beaucoup d'organisation et nous sommes parfois un peu à court de bras et de cerveaux pour les organiser. Sans les bénévoles, la machine s'essouffle mais tout le monde veut continuer. Une seule solution : pouvoir compter sur plus de monde pour continuer notre activité ».

TÉMOIGNAGE  
Malika Reungoat, Présidente de l'association La Sauce à Saint-André-de-Sangonis

" Née il y a 10 ans, notre association compte près de 120 adhérents. Un nombre stable qui s'explique probablement par notre activité. Nous sommes présents sur le territoire de notre communauté de communes pour favoriser le lien social. Très naturellement, les personnes qui assistent à une activité, adhèrent ensuite à l'association. "

TÉMOIGNAGE  
Maxime Geniez, Président de La Pétanque Anianaise et de La Gaule Anianaise

" Les deux associations que je préside concernent une activité bien précise, la pétanque et la pêche, des passions pour les personnes qui les pratiquent qui ne perçoivent pas toujours ce que cela implique en terme d'organisation. Nous avons besoin de bénévoles ! "

16 millions de bénévoles en France

Plus de 16 millions de Français sont engagés dans la vie associative. Impliqués dans tous les domaines, ces bénévoles œuvrent au niveau local ou national. Leur implication est fondamentale pour l'attractivité d'un territoire.

Malika Reungoat et Maxime Geniez se sont réunis sur l'Esplanade à Gignac.



© V. Berroil - CCOVH

- Facebook : Pétanque Anianaise
- Maxime Geniez : 06 33 43 33 07
- La Sauce 34 - [www.lasauce34.org](http://www.lasauce34.org)

Communes Vallée de l'Hérault - N°18

## AU POUGET, L'ÉQUITATION EST LOCALE ET INTERNATIONALE

À 3 ans sur un poney, à 10, 15 ou 18 ans sur un cheval pour s'initier ou pour perfectionner sa passion d'enfance ou d'adolescence, adulte, cavaliers en situation de handicap... Tous les publics sont les bienvenus dans ce magnifique centre équestre de notre communauté de communes.

Créée il y a 30 ans sur un ancien domaine viticole de 35 hectares, l'association des cavaliers des Trois fontaines accueille aujourd'hui 200 licenciés répartis entre l'école d'équitation et le poney club, propose des formations professionnelles à plus de 50 apprentis et organise des stages et des compétitions de tous niveaux. Ornella Antonioli, la responsable du centre équestre aime en souligner l'incroyable diversité : « Au Pouget, nous réunissons presque toutes les facettes du monde de l'équitation tant dans les cours que dans les compétitions ou les événements. En mai dernier, nous avons organisé le Ride & Go, un rassemblement inédit autour de différents thèmes comme le handicap, le bien-être animal et le sport avec 12 disciplines représentées dans des compétitions dont plusieurs championnats régionaux. En juin, s'est déroulé le championnat de France des équitations de travail, une discipline qui conserve les traditions avec notamment l'épreuve du tri de bétail. »

**TÉMOIGNAGE**  
Maxime Joviado, président  
du Domaine équestre des Trois Fontaines

" Depuis 11 ans, notre centre équestre organise chaque automne les épreuves du Concours Complet International, la seule compétition équestre de haut niveau se déroulant dans le grand Sud. Le Domaine propose un parcours d'une grande diversité qui intéresse déjà des équipes internationales. Celle d'Espagne vient s'y entraîner régulièrement. Nous sommes fiers d'avoir été choisis par le Comité international olympique et nous attendons avec impatience d'accueillir ces sportifs du monde entier."



Ornella Antonioli est enseignante au sein du Domaine équestre des Trois fontaines, et assure aussi les relations avec les partenaires et la communication.

Ecole de champions - une jeune cavalière a été sacrée championne de France l'an dernier - le Domaine des Trois Fontaines est déjà connu internationalement pour l'excellence de son parcours de cross. Une belle réputation qui tentera sûrement les nombreuses équipes étrangères, désormais officiellement invitées à venir s'y entraîner.

### UNE RECONNAISSANCE OFFICIELLE POUR LES J.O. 2024

Grâce au label Terre de jeux attribué à notre intercommunalité, depuis la fin 2022, le Domaine équestre des Trois Fontaines figure dans le catalogue officiel du Comité international olympique et paralympique. Le Domaine est l'un des douze centres français validés pour la préparation des équipes internationales aux trois épreuves équestres olympiques et paralympiques que sont le dressage, le saut d'obstacles et le concours complet.

Domaine Équestre des Trois Fontaines,  
avenue du Pont, 34230 Le Pouget  
[www.domaineequestretroisfontaines.com](http://www.domaineequestretroisfontaines.com)

## ACTEURS



### Calandreta La Garriga :

Depuis plus de dix ans, les calandrons, écoliers de l'école Calandreta La Garriga de Gignac, font vivre la langue occitane, patrimoine immatériel de notre territoire, dans chaque magazine de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, en faisant des traductions ou bien en écrivant des articles. Ils nous font profiter de leur regard d'enfants occitans sur le territoire et sa culture.

Nòstra emissión :  
[radiolengadoc.com/lo-miegjornau-2023-05-16](http://radiolengadoc.com/lo-miegjornau-2023-05-16)

Radio Lengua d'òc Sus la banda FM :

- Montpellier / Lodève / Alès / Sète : 95.4
- Milhau : 106.1
- Mendé : 91.0
- St-Africa : 88.5

Sus internet :

- [radiolengadoc.com](http://radiolengadoc.com)
- Amb las aplicacions mobile : TuneIn Radio, Radioline, Radio FM...
- A l'adreça : 91.121.147.40:8000/rlo-direct.mp3 (d'apondre en favorit dins lo vòstre navigator o d'obrir amb un lector audio)

### Radio Lengadòc est venu à l'école Calandreta la Garriga, à Gignac

Plus exactement, une classe s'est transformée en studio d'enregistrement de Radio Lengadòc pour une émission d'une heure en direct, "lo miègjornau".

Cette émission annonça une première pour la "fèsta de l'ase" du village de Gignac pour cette année 2023 : notre création d'une chanson pour la sortie de la tête de l'âne avec l'aide de Jean Michel Lhubac et Marie Josée Fages. Nous l'avons chanté le mercredi 17 mai en amenant "l'asenon" (le petit âne) de l'école. Le groupe de l'école de musique mené par Florent Théron, musicien dumiste et parent d'élève nous a accompagné.

Ruben, Estela, Rosia, Liama, Annà, Maela, Naià ont pu chanter en direct la traditionnelle chanson de "l'ase de Gignac" mais aussi, en avant-première, la création "Lo cap de l'ase".

Nous sommes fiers d'avoir pu participer à cette fête avec toute la population de Gignac : les enfants, les jeunes, les adultes, les vieux, tous là pour faire la fête autour d'une manifestation millénaire, qui se déroule depuis des années sous la responsabilité de Philippe Lassalvy.

Tous les Gignacois d'origine ou d'adoption le deviennent véritablement quand ils vibrent avec « l'ase Martin ». Quand ils partagent la culture et la langue de leur village comme vous pourrez le faire tous cet été pendant Les soirées Place au Terroir qui reviennent cette année dans 20 communes de la Vallée de l'Hérault \*\* !

\*\* « Place au Terroir » : Seradas tradicionals prepausadas per l'Ofici del Torisme Sant-Guilhèm-lo-Desèrt Val d'Erau e vint comunas de la Val d'Erau | Traditionnelles soirées d'été proposées par l'Office de Tourisme Saint-Guilhem-le-Désert Vallée de l'Hérault et vingt communes de la Vallée de l'Hérault : [www.youtube.com/watch?v=qfzygj0Y8LU](https://www.youtube.com/watch?v=qfzygj0Y8LU)

# AQUÍ

Autors : los Calandrons de l'escòla occitana "La Garriga" de Gignac jos la responsabilitat del regent F. Joulíe.

### Ràdio Lengadòc venguèt a l'escòla Calandreta la Garriga, a Ginhac

Mai exactament, una classa s'es transformada en estúdio d'enregistrament de Ràdio Lengadòc per una emissión d'una ora en dirècte, "lo miègjornau" amb Gisela Naconaski.

Aquela emissión anoncièt una primièra per la "fèsta de l'ase" del vilatge de Ginhac per aquela annada 2023 : nòstra creacion d'una cançon per la sortida del cap de l'ase amb l'ajuda de Jean Michel Lhubac e Marie Josée Fages. L'avèm cantada lo dimècres 17 de mai en menant "l'asenon" (l'ase pichon) de l'escòla. Lo grop de l'escòla de musica menat per Florent Théron, musician dumiste e parent d'escolan nos a acompanhat.

Annà, Estela, Liama, Maela, Naià, Rosia, Ruben an pogut cantar en dirècte la tradicionala cançon de "l'ase de Ginhac" mas tanben, endavant primièra, la creacion "Lo cap de l'ase".

Sèm fièrs d'aver pogut participar a aquela fèsta amb tota la populacion de Ginhac : los mainatges, los joves, los adults, los vièlhs,... fasiam còs. Totes èrem aquí per far la fèsta a l'entorn d'una manifestacion millenària, que se debana dempuèi d'annadas jos la responsabilitat de Felip Lassalvy.

Totes los Ginhaqueses d'origina o d'adopcion o venon vertadièrament quand vibran amb « l'ase Martin ». Quand partèjan la cultura e la lenga de lor vilatge coma o poiretz far totes aquel estiu pendent Las seradas « Plaça al Terrador » que tornan aquela annada dins 20 comunas de la Val d'Erau \*\* !

ARTISANAT  
D'ART



### Annick et Charly, les ferrailleurs d'art de Saint-Guiraud

Installés depuis plus de 30 ans dans la vallée de l'Hérault, les deux artistes ont créé une œuvre d'une grande originalité à partir de pièces de fer de récupération.

Il y a encore un an, un imposant animal de fer souhaitait la bienvenue à l'entrée du village de Saint-Guiraud, « *le Dinosaur servait de point d'orientation* », se rappelle, amusée, Annick Ducrot, la complice de Charly Kruse, l'ancien soudeur des chantiers navals du nord de l'Allemagne, auteur de cette sculpture inoubliable.

Ils se sont rencontrés à Annecy il y a bien longtemps et sont revenus dans le département de naissance d'Annick qui a grandi à Montpellier. « *Au début, c'est Charly qui a commencé à travailler le fer, il savait faire !* » explique celle qui s'est, depuis, elle aussi lancée dans la sculpture de fer de récupération : « *nous construisons notre maison en utilisant beaucoup de matériel recyclé. Un jour, pour l'anniversaire d'un ami, Charly a eu l'idée de fabriquer un petit cadeau en métal. Il n'a plus arrêté et je m'y suis mise petit à petit* ».

Charly aime les oiseaux, les grandes pièces, Annick sculpte des chèvres ou des tortues. À chacun son style, même si le matériau et la technique sont toujours les mêmes : du fer forgé au chalumeau et soudé à la soudure à l'arc.



Les créations d'Annick & Charly, à base d'objets et matériaux de récupération, ne manquent pas d'originalité.

Le célèbre dinosaure (qui pesait plus de 600 kilos) a été vendu à un collectionneur alsacien, ses écailles étaient composées de fer à bœufs. Les tortues sont créées à partir de casques militaires, tout est bon à prendre dans la récup' !

“ TÉMOIGNAGE ”  
Annick et Charly, ferrailleurs d'art

“ Nous avons toujours fonctionné à partir de ce qu'on appelle maintenant « la récup », en valorisant des objets voués au rebut. Lorsque nous nous sommes installés à Saint-Guiraud, c'est ainsi que nous avons construit notre maison, pour des raisons économiques bien entendu. Le réemploi est devenu notre manière de vivre. Il nous a conduit à l'invention et à la création et nous sommes heureux, maintenant, que le public adhère à cette manière de vivre. Un matériau aussi pauvre que le fer usagé possède des qualités esthétiques impressionnantes. La preuve par nos sculptures qui séduisent un large public. ”



Annick Ducrot et Charly Kruse  
21 Rte de St Félix à St Guiraud  
Tél. : 06 85 87 47 79

### Admirer leurs œuvres sur notre territoire

Leurs œuvres monumentales sont à découvrir dans leur jardin de sculptures, chez eux, à Saint-Guiraud, ainsi que sur le Sentier des Poètes de Saint-Saturnin-de-Lucian, ou encore sur deux ronds-points de Saint-André-de-Sangonis où se trouvent le Porc-Nègre et La Fileuse. La mairie du Pouget possède également un de leurs oiseaux.

BIODIVERSITÉ



### Construire ensemble un plan d'actions pour la biodiversité

La dixième enquête de l'Atlas de la biodiversité communautaire est lancée. Pour la dernière fois dans le cadre de l'ABC, les habitants du territoire sont invités à rechercher les odonates. Cette enquête sera suivie de l'élaboration du plan d'actions de l'ABC, toujours en concertation avec la population, au mois de septembre.

L'appel des libellules : à vous de jouer

Après une longue série d'enquêtes menées depuis juin 2021 avec la population, les associations, les scolaires et les experts en matière de biodiversité, voici venue la dernière enquête de l'Atlas de la biodiversité communautaire.

Plus communément appelés libellules, les odonates subissent la dégradation et la disparition des zones humides où ils se développent, en partie causées par le dérèglement climatique. En vallée de l'Hérault, certaines espèces encore présentes sont menacées, telles que la Cordulie splendide (*Macromia splendens*) et le Gomphe de Graslin (*Gomphus graslinii*). L'enquête de l'ABC va permettre d'affiner les connaissances sur leur répartition.

Pour participer en autonomie jusqu'à la fin du mois d'août, les habitants peuvent télécharger le guide d'enquête et la fiche de présentation des libellules sur [www.cc-vallee-herault.fr](http://www.cc-vallee-herault.fr). Munis de cette documentation et d'un appareil photo, recherchez les adultes aux abords des cours d'eau et des mares, en approchant doucement pour ne pas les faire fuir, prenez une photo, puis postez-la sur iNaturalist ou envoyez-la par mail à la communauté de communes, en précisant le lieu et la date de la photo. Il est aussi possible de récolter les exuvies déposées par les libellules lors de la mue (à l'instar des cigales) dans les herbes ou les graviers situés au bord des milieux aquatiques, puis de les envoyer par courrier ou de les déposer au siège de la communauté de communes en précisant le lieu et la date de la récolte, le nom et les coordonnées du récolteur.

Un plan d'actions co-construit

En septembre, tous les habitants sont invités à participer à l'élaboration du plan d'actions en faveur de la biodiversité, sur base des résultats des enquêtes participatives, des recherches réalisées par les experts participants et des échanges avec les agriculteurs locaux. Trois ateliers sont proposés pour déterminer ensemble les bons gestes et les actions à mener pour préserver la biodiversité : les 13, 19 et 27 septembre (renseignements et inscriptions : [biodiversite@cc-vallee-herault.fr](mailto:biodiversite@cc-vallee-herault.fr)).

À la suite de cette concertation, le projet de plan d'actions sera validé par les membres du conseil communautaire avant d'être présenté à la population en fin d'année à l'occasion de l'événement Festi'Biodiv, le samedi 9 décembre. Une date à noter dans vos agendas !



Communauté de communes Vallée de l'Hérault, 2 parc d'activités de Camalcé à Gignac  
[biodiversite@cc-vallee-herault.fr](mailto:biodiversite@cc-vallee-herault.fr) - 07 50 70 60 94  
[www.cc-vallee-herault.fr](http://www.cc-vallee-herault.fr) / Actions et projets / Atlas de la biodiversité communautaire / Comment contribuer  
[inaturalist.org](http://inaturalist.org) - [www.facebook.com/groups/abcvalleeherault](https://www.facebook.com/groups/abcvalleeherault)



L'Aeshne bleue (*Aeshna cyanea*) fréquente principalement les mares et chasse le long des lisières ou dans les clairières.

### Samedi 9 décembre, c'est Festi'Biodiv, une journée pour répondre à l'appel du vivant

Pour célébrer la richesse de notre biodiversité, la communauté de communes organise Festi'Biodiv. Cet événement d'une journée aura lieu samedi 9 décembre, le matin en divers lieux à l'occasion de petits chantiers collectifs, et l'après-midi au lycée agricole de Cignac. Au programme, présentation des résultats des enquêtes participatives menées durant deux ans et du plan d'actions, expositions et projections, ateliers thématiques et ludiques tout public, coin lecture, visite du lycée agricole et autres animations surprises à découvrir. Plus de détails sont à venir. En attendant, réservez votre samedi 9 décembre, la biodiversité compte sur vous !

L'ABC est un projet soutenu par l'Office français de la biodiversité.



### Salon Rendez-vous en France

Les 21 et 22 mars, l'équipe de l'OTI était présente à Paris pour présenter la destination et son nouveau catalogue d'offres "Inspirations en vallée de l'Hérault" sorti en mars.



### Prêt de VAE

En mai et juin, la communauté de communes et le Département ont mis gratuitement à votre disposition 12 vélos à assistance électrique. Vous avez été 38 à en profiter !



### Vinissime

Le 16 juin, à l'occasion de Vinissime, 15 producteurs inscrits au Concours ont fait déguster leurs vins à 400 visiteurs dans une ambiance conviviale et musicale avec Goosie.



### Fête de la Nature

Du 24 au 29 mai, petits et grands ont célébré la nature qui nous entoure et participé à des animations en tous genres dans 9 communes de la Vallée de l'Hérault.



### Défilé Cosplay

Le 3 juin, c'était la clôture du festival Anim'Manga avec le défilé Cosplay précédé du concert de Paranoid Void au Sonambule à Gignac.



### Journée sport santé jeunesse

Le 3 juin, c'était aussi une journée dédiée au sport et à la santé des jeunes du territoire. 500 d'entre eux se sont réunis au complexe sportif de Saint-André-de-Sangonis.

# EN PRATIQUE



## COMMUNAUTÉ DES COMMUNES DE LA VALLÉE DE L'HÉRAULT

2 parc d'activités de Camalcé  
34150 Gignac

Accueil public : du lundi au jeudi 8h30-12h  
et 14h-17h30 / 8h30-12h30 et 14h-17h le vendredi.

04 67 57 04 50

[contact@cc-vallee-herault.fr](mailto:contact@cc-vallee-herault.fr)

[www.cc-vallee-herault.fr](http://www.cc-vallee-herault.fr)

### SERVICES PUBLICS

#### Service de collecte des déchets ménagers (biodéchets et résiduels)

Chemin de l'Écosite  
34150 Gignac  
04 67 57 65 63  
[service.dechets@cc-vallee-herault.fr](mailto:service.dechets@cc-vallee-herault.fr)

#### Service des eaux

Adresse postale :  
BP 15 - 34150 Gignac  
Accueil public :  
Chemin de l'Écosite  
34150 Gignac du lundi au vendredi 8h-13h et  
04 67 57 36 26 de 8h à 17h.  
Service d'astreinte :  
04 67 57 36 26 - 24h/24 7j/7  
[clientele.servicedeseaux@cc-vallee-herault.fr](mailto:clientele.servicedeseaux@cc-vallee-herault.fr)  
[servicedeseaux.cc-vallee-herault.fr](http://servicedeseaux.cc-vallee-herault.fr)

#### Relais Petite Enfance

Domaine départemental des Trois Fontaines  
34230 Le Pouget  
04 67 56 41 94  
Permanences en communes de Gignac, Le Pouget, Montarnaud, Montpeyroux, Saint-André-de-Sangonis, Saint-Jean-de-Fos et Saint-Pargoire.

#### École de musique

Antennes de Gignac, Montarnaud et St-Pargoire  
04 67 67 87 68  
[ecole-musique@cc-vallee-herault.fr](mailto:ecole-musique@cc-vallee-herault.fr)

#### Réseau des bibliothèques

lecture-publique  
[@cc-vallee-herault.fr](mailto:@cc-vallee-herault.fr)  
[bibliotheques.cc-vallee-herault.fr](http://bibliotheques.cc-vallee-herault.fr)

#### L'Alternateur

Av. de Montpellier / Rte de Lagamas  
34725 Saint-André-de-Sangonis  
04 67 67 16 77  
[alternateur@cc-vallee-herault.fr](mailto:alternateur@cc-vallee-herault.fr)  
[alternateur-valleeherault.fr](http://alternateur-valleeherault.fr)

#### Rénovissime

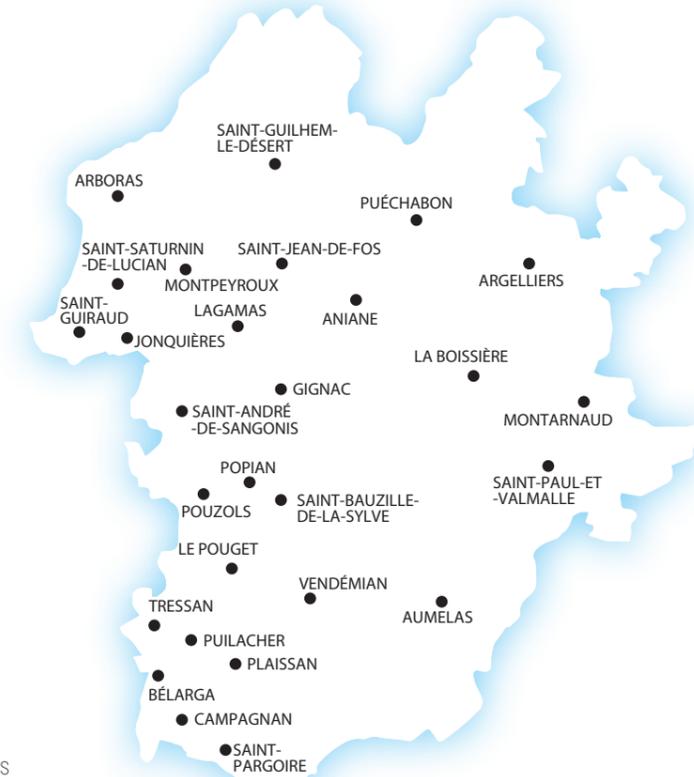
2 parc d'activités de Camalcé  
34150 Gignac  
Permanence le mercredi de 9h à 12h sur rdv  
04 67 73 61 76  
Lundi et jeudi de 14h à 17h  
[renovissime@urbanis.fr](mailto:renovissime@urbanis.fr)  
[renovissime-valleeherault.fr](http://renovissime-valleeherault.fr)

#### Permanences architecte, paysagiste et urbaniste Grand Site de France - Plan de paysage

- Aniane, Arboras, Argelliers, Gignac, La Boissière, Lagamas, Montpeyroux, Puéchabon, St-André-de-Sangonis, St-Guilhem-le-Désert et St-Jean-de-Fos  
65 pl. Pierre Mendès France  
34150 Gignac  
Sur rdv le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois (sauf en août)  
04 67 67 16 79  
[grandsitedefrance@cc-vallee-herault.fr](mailto:grandsitedefrance@cc-vallee-herault.fr)

#### Office de Tourisme Intercommunal

Saint-Guilhem-le-Désert - Vallée de l'Hérault  
3 parc d'activités de Camalcé  
34150 Gignac  
Accueil public : 9h30-12h30 et 14h-17h30 du lundi au vendredi.  
04 67 57 58 83  
[oti@saintguilhem-valleeherault.fr](mailto:oti@saintguilhem-valleeherault.fr)  
[www.saintguilhem-valleeherault.fr](http://www.saintguilhem-valleeherault.fr)



**Argileum, La maison de la poterie**  
6 avenue du monument  
34150 Saint-Jean-de-Fos  
[www.argileum.fr](http://www.argileum.fr)  
04 67 56 41 96

### MAIRIES

- Aniane** 04 67 57 01 40
- Arboras** 04 67 88 63 07
- Argelliers** 04 67 55 65 75
- Aumelas** 04 67 96 70 90
- Bélarga** 04 67 25 00 55
- Campagnan** 04 67 25 04 32
- Gignac** 04 67 57 01 70
- Jonquières** 04 67 96 60 08
- La Boissière** 04 67 55 40 59
- Lagamas** 04 67 57 60 76
- Le Pouget** 04 67 96 71 09
- Montarnaud** 04 67 55 40 84
- Montpeyroux** 04 67 96 61 07
- Plaisan** 04 67 96 72 20
- Popian** 04 67 57 52 25
- Pouzols** 04 67 96 73 16
- Puéchabon** 09 69 80 97 98
- Puilacher** 04 67 96 79 79
- Saint-André-de-Sangonis** 04 67 57 00 60
- Saint-Bauzille-de-la-Sylve** 04 67 57 51 37
- Saint-Guilhem-le-Désert** 04 67 57 70 17
- Saint-Guiraud** 04 67 96 60 16
- Saint-Jean-de-Fos** 04 67 57 72 97
- Saint-Pargoire** 04 67 98 70 01
- Saint-Paul-et-Valmalle** 04 67 55 19 00
- Saint-Saturnin-de-Lucian** 04 67 96 61 63
- Tressan** 04 67 96 73 59
- Vendémian** 04 67 96 72 69

**FACEBOOK**  
SUIVEZ-NOUS SUR  
Communauté de communes  
Vallée de l'Hérault



# Place au Terroir

en val d'Oc

Jeudi 22 juin

**Saint-Saturnin-  
de-Lucian**

Vendredi 23 juin

**Aumelas**

Samedi 24 juin

**Argelliers**

Jeudi 6 juillet

**Bélarga**

Vendredi 7 juillet

**Saint-André-  
de-Sangonis**

Mercredi 19 juillet

**Puilacher**

Jeudi 20 juillet

**Montpeyroux**

Mardi 25 juillet

**Saint-Bauzille  
de-la-Sylve**

Jeudi 27 juillet

**Campagnan**

Mercredi 2 août

**Saint-Jean-de-Fos**

Jeudi 3 août

**Le Pouget**

Mardi 8 août

**Plaissan**

Mardi 15 août

**Tressan**

Mardi 22 août

**Gignac**

Jeudi 24 août

**Vendémian**

Vendredi 25 août

**Aniane**

Samedi 9 septembre

**Saint-Paul-  
et-Valmalle**

Samedi 30 septembre

**Pouzols**

Samedi 7 octobre

**Montarnaud**

Dimanche 21 janvier 2024

**Saint-Guilhem-  
le-Desert**